

**L'OFFICE DE CATÉCHÈSE DU QUÉBEC
AU SERVICE DES ÉGLISES DIOCÉSAINES**

**Mandat confié à l'OCQ
par l'Assemblée des évêques du Québec**

(2000 - 2005)

**Texte adopté par l'Assemblée des évêques du Québec à l'occasion
de la réunion plénière tenue du 12 au 15 septembre 2000.**

ÉNONCÉ DE MISSION

L'Office de catéchèse du Québec (OCQ) a été institué par l'Assemblée des évêques du Québec (AÉQ) pour le service des Églises diocésaines dans l'accomplissement de leur mission catéchétique.

D'HIER À AUJOURD'HUI (1960-2000)

Sans ré-écrire l'histoire de l'Office, rappelons simplement qu'à son origine s'imposait le besoin de mettre en œuvre de nouveaux programmes et manuels de catéchèse pour les écoles. À ce mandat initial sont venus se greffer par la suite les impératifs de l'éducation de la foi des adultes; puis, à la faveur des orientations de 1984, ceux de l'initiation sacramentelle en paroisse.

Au cours des trente premières années de son existence, la tâche de l'OCQ en regard de l'éducation de la foi a donc consisté, en quelque sorte, à bâtir des ponts entre deux rives : celle d'une *société de chrétienté* telle qu'on l'a connue chez nous avant la révolution tranquille et celle du nouveau mode de *présence de l'Église au monde* que préconisaient les Actes du Concile Vatican II. La culture religieuse au Québec, si elle était alors en constante évolution, demeurait forte de ses acquis et riche de ses promesses d'avenir.

Une telle situation fait déjà figure d'époque lointaine... Depuis une bonne dizaine d'années déjà, d'autres changements ont marqué le portrait religieux de la société québécoise. Le passage d'une *société de chrétienté* à une *société sécularisée* est bel et bien consommé. Le rapport des croyants et des croyantes avec les institutions s'est radicalement transformé jusqu'à remettre en question, pour un grand nombre, leur

appartenance à la paroisse. La pratique religieuse, lorsqu'elle demeure importante, est de plus en plus sélective et se cantonne généralement aux grands passages de la vie (naissance et baptême, sacrements d'initiation, mariage et grandes fêtes, maladie et décès).

CONTINUITÉ ET CHANGEMENTS

Depuis la plus récente révision du mandat de l'OCQ (1993), le contexte socio-religieux et les besoins prioritaires en éducation de la foi qui étaient décrits dans le texte de ce mandat n'ont pas radicalement changé, si ce n'est pour s'accroître. De même, nous considérons que les trois «voies» devant être privilégiées par l'Office, toujours en vertu de ce mandat, demeurent fondamentalement pertinentes :

«Des parcours d'initiation humaine, chrétienne et sacramentelle liés aux passages de la vie; des processus de croissance dans la foi, adaptés aux catégories d'âge; des démarches d'intégration Parole-vie-célébration »¹

On trouvera en annexe l'extrait du document de 1993 qui présente ces voies privilégiées. (*L'OCQ au service de l'éducation de la foi*, pages 11 et 12). - Voir Annexe

Depuis 1993, cependant, la réflexion sur le contexte socio-religieux s'est précisée. Les besoins en éducation de la foi dans le contexte d'une nouvelle évangélisation ont revêtu un caractère d'urgence à certains égards inédit dans l'histoire du Québec. Au chapitre des moyens à mettre en œuvre s'est imposée la nécessité pour

¹ En septembre 1993, l'AEQ a adopté, pour une période de cinq ans, un document de redéfinition du mandat de l'OCQ intitulé : L'OCQ au service de l'éducation de la foi. En plus du mandat proprement dit, ce document traitait du statut de l'OCQ et de ses liens avec l'AEQ, incluant la question du financement. Ce document de quelque 25 pages est disponible au secrétariat de l'AEQ.

L'Église de se doter de ressources plus importantes que celles qui ont été investies dans le domaine de la catéchèse au cours des dernières décennies. Bref, *des défis réclamant une action plus urgente*² appellent l'Assemblée des évêques du Québec à redéfinir le mandat confié à l'Office de catéchèse du Québec.

Au sein de l'épiscopat comme en d'autres lieux, nous prenons de plus en plus conscience que la nouvelle culture religieuse au Québec commande un renouvellement de l'approche catéchétique, tant auprès des jeunes que des adultes. Récemment, trois documents importants ont été publiés en ce sens :

- En 1997, un nouveau *Directoire général pour la catéchèse* était promulgué par la Congrégation romaine pour le clergé.
- En 1999, l'Assemblée des évêques du Québec a publié sa réflexion sur le nouveau contexte socio-religieux, sous le titre : *Annoncer l'Évangile dans la culture actuelle au Québec*.
- En cet automne de l'an 2000, la même Assemblée vient d'adopter un texte proposé par son Comité épiscopal de l'Éducation, qui applique cette réflexion à l'éducation religieuse des jeunes. Le texte s'intitule : *Proposer aujourd'hui la foi aux jeunes : une force pour vivre*.

Nous voulons situer le renouvellement du mandat de l'OCQ en relation avec l'**acte catéchétique** tel qu'il est présenté dans ces documents. À cette fin nous adaptons quelques extraits d'une allocution de monseigneur Jacques Berthelet - alors visiteur de l'OCQ - à la réunion plénière de l'AÉQ du mois de septembre 1999;

²AÉQ, Annoncer l'Évangile dans la culture actuelle au Québec, Fides, 1999, page 94.

cette allocution portait sur les deux premiers documents ci-haut mentionnés.

Le *Directoire général pour la catéchèse* compare l'évangélisation à la construction d'un édifice qui ne pourra tenir que si le terrain est bien préparé, les fondements posés, la charpente bien montée; et le tout bien entretenu. Il ya donc des étapes, des moments essentiels dont il faut tenir compte. Le *Directoire* présente ces moments essentiels de différentes façons. Nous retenons ci-contre la formule ternaire, favorisant du même coup une meilleure appropriation du projet inscrit dans le document de l'AÉQ *Annoncer l'Évangile...*

- 1) **l'activité missionnaire** pour les non-croyants et ceux qui vivent dans l'indifférence à l'égard de la foi; il s'agit de la première annonce de l'évangile ou encore de la ré-évangélisation;
- 2) **l'activité catéchétique** pour ceux qui ont choisi l'Évangile et pour ceux qui ont besoin de compléter ou de restructurer leur initiation à la vie chrétienne;
- 3) **l'activité pastorale** pour les chrétiens ayant déjà atteint leur maturité dans la foi au sein de la communauté chrétienne ou étant en voie de l'atteindre.

Bien que la mission de l'Église s'exerce dans ce triple champ d'activité, force est de reconnaître que, au fil des ans, l'accent a été mis principalement sur l'activité pastorale. Or le document *Annoncer l'Évangile...* invite les intervenants ecclésiaux à mettre le cap sur les deux premiers champs d'activités de l'Église : l'activité missionnaire et l'activité catéchétique.

L'activité catéchétique

Un des mérites du *Directoire général pour la catéchèse* est de nous faire redécouvrir ce qu'est véritablement la catéchèse. Cette redécouverte est devenue nécessaire en raison de la confusion qui s'est installée dans les esprits. Ainsi, on parle encore souvent de catéchèse à l'école ou encore de catéchèse antécédente supposément donnée à l'école, alors que l'école ne fournit qu'un enseignement moral et religieux catholique qui ne couvre pas toutes les dimensions de la catéchèse.

La catéchèse est un acte éminemment ecclésial. Elle a pour objectifs d'éveiller à la foi et d'accompagner les croyants dans l'approfondissement de leur vie chrétienne. Or la vie chrétienne, pour atteindre sa maturité, a besoin que soient cultivées toutes ses dimensions : la connaissance de la foi, la vie liturgique, la formation morale, l'appartenance communautaire, l'esprit missionnaire. Si la catéchèse néglige une seule de ces dimensions, la foi chrétienne n'atteindra pas son plein développement (*D.G.*, n. 87). Le *Directoire* ne s'attend donc pas à ce que l'enseignement de la religion à l'école couvre toutes les dimensions de la catéchèse. Quant au document *Annoncer l'Évangile...* il reconnaît l'urgence d'une catéchèse en paroisse, aussi bien pour les jeunes que pour les adultes.

Responsabilité et partenariat

Bien que l'Assemblée des évêques du Québec et l'Office de catéchèse du Québec ont traditionnellement pris en main la catéchèse, celle-ci était dispensée principalement par l'école jusque dans les années soixante-dix. Or c'est une responsabilité première de l'Église diocésaine d'assurer les différentes catéchèses qui correspondent aux situations diverses des personnes. Il est important que les responsables diocésains redécouvrent cette part de leur responsabilité pour pouvoir s'en acquitter et pour confier à l'Assemblée des évêques, au Comité épiscopal de l'éducation et à l'Office de catéchèse le soin de développer les orientations

et les instruments nécessaires à la catéchèse.

Quels que soient les résultats du débat qui se poursuit sur la place de la religion à l'école, il est urgent pour nous d'agir et de mettre en oeuvre une opération qui nous permettra d'assurer l'éducation et la croissance de la foi, dans la famille, en paroisse, dans les mouvements et cela pour tous les groupes d'âge.

ÉVALUATION ET RENOUVELLEMENT DU MANDAT

Dans le contexte ci-haut évoqué, l'évaluation que nous faisons des travaux réalisés par l'OCQ depuis 1993 nous conduit à dresser cinq constats. Ces constats nous conduisent à énoncer autant de balises afférentes au renouvellement du mandat de l'organisme.

Premier constat ...

En regard de l'orientation de ses travaux, l'expérience récente de l'OCQ a démontré que le contexte socio-culturel et les paramètres du mandat retenu en 1993 ont été sérieusement pris en compte au cours des cinq dernières années. À titre d'illustration de ce premier constat, mentionnons les travaux suivants :

- L'Office a produit de nouveaux outils d'accompagnement pour la préparation des jeunes aux sacrements du pardon et de l'eucharistie, ainsi que de la confirmation : l'approche privilégiée dans ces productions porte effectivement la préoccupation d'une meilleure intégration Parole-vie-célébration .
- Tout en continuant de produire du matériel scolaire, l'OCQ prépare l'avenir autrement, en

particulier par le projet *Passages*. Ce projet de mise en œuvre d'une *nouvelle approche catéchétique* s'inscrit résolument dans la recherche de parcours d'initiation humaine, chrétienne et sacramentelle liés aux passages de la vie : des parcours à proposer aux jeunes en relation avec leurs familles et leur milieu de vie.

- Pour sa part la production intitulée *Le cœur sur la main* fait double emploi : elle soutient la formation des bénévoles dans les communautés chrétiennes et, par le fait même, accompagne les adultes qui l'utilisent dans un processus de croissance dans la foi qui tient compte des nouvelles réalités de la paroisse.
- La proposition qui est faite par la toute nouvelle collection intitulée *Quand des ados demandent à plonger* est celle d'une démarche évangélique et catéchétique adaptée à la nouvelle culture des jeunes.

... première balise :

En conséquence de ce premier élément d'évaluation, il est demandé à l'OCQ de poursuivre ses travaux en continuité de ceux qui ont été entrepris depuis 1993, et cela en accentuant les deux aspects suivants :

- a) d'une part, investir de manière importante dans la mise en œuvre d'une *nouvelle approche catéchétique auprès des jeunes*, en relation avec les familles, les paroisses et les autres réseaux intéressés. Les propositions de l'OCQ, en effet, devront refléter la prise en charge par l'Église de sa mission catéchétique. Tout en reconnaissant la pertinence et l'importance de l'enseignement religieux qui est dispensé à l'école, il faut marquer le fait que l'école n'est plus l'acteur principal de l'éducation

religieuse.

- b) d'autre part, contribuer de trois manières à relever le défi de l'éducation de la foi chez les adultes : en proposant des outils d'accompagnement aux adultes qui s'impliqueront dans le renouvellement de l'approche catéchétique auprès des jeunes; en poursuivant l'effort déjà entrepris pour soutenir la formation des bénévoles dans les communautés chrétiennes; et en continuant de chercher de nouvelles formes de productions *Grand public* à l'intention des adultes de diverses générations.

Deuxième constat ...

En regard de sa tâche et de ses fonctions, l'expérience récente de l'OCQ a démontré que le volet suivant du mandat adopté en 1993 est à toutes fins utiles inapplicable : «(en 1984) l'AÉQ avait confirmé le triple rôle de recherche, d'animation et de production de l'OCQ. Par les propositions précédentes, le comité propose que le rôle de l'OCQ soit limité à la production à l'intérieur des trois créneaux présentés antérieurement.» (page 17)

... deuxième balise :

En pratique, l'efficience des travaux exige de plus en plus que la recherche et l'expérimentation, la production, l'animation et même la formation (des intervenants) soient considérées comme autant d'opérations indissociables de la production. Certes, la production demeure la raison d'être de l'OCQ. Cependant toute production requiert un processus rigoureux de recherche et de consultation; et l'implantation des productions requiert diverses activités d'animation et de formation. La formation pédagogique et catéchétique des intervenants, sur le terrain, se fait à travers des instruments porteurs

d'options pédagogiques et catéchétiques, en particulier lorsqu'il s'agit d'intervenants bénévoles comme c'est de plus en plus le cas.

Troisième constat ...

En regard de la collaboration ecclésiale : l'expérience récente a mis en lumière l'importance croissante de la force de *synergie* - et donc des diverses formes de partenariat - entre l'OCQ et les autres institutions ecclésiales (diocèses, paroisses et autres organismes) qui se préoccupent de la mission catéchétique de l'Église.

... troisième balise :

Comme le souligne son Énoncé de mission, l'Office a été institué pour le service des Églises diocésaines. En conséquence, les diocèses doivent être solidaires de son travail, notamment en participant à l'élaboration et à la promotion de ses productions.

Quatrième constat ...

En regard des moyens à mettre en œuvre : comme le souligne avec force le document *Annoncer l'Évangile dans la culture actuelle au Québec*, les impératifs de la communication dans la société actuelle commandent d'imaginer des stratégies et des moyens qui débordent la seule production écrite.

... quatrième balise :

L'OCQ cherchera à développer ou à favoriser le développement d'outils pédagogiques et andragogiques

dans le domaine de l'audio-visuel, du multi-média, voire de la création artistique et des médias. L'OCQ n'a pas à relever seul tous les défis que représentent les impératifs de la communication; il cherchera cependant à exercer un leadership en ce sens, de manière à ce que l'intervention catéchétique se fasse en des modes de communication plus variés que la seule production écrite.

Cinquième constat ...

En regard de la structure et du financement de l'OCQ, on aura noté que le texte du mandat de 1993 ne portait pas exclusivement sur le mandat proprement dit, mais aussi sur le statut, le fonctionnement et les liens de l'organisme avec l'AÉQ et le financement de l'organisme. Or, les recommandations portant sur ces questions ont été mises en application de manière harmonieuse.

... cinquième balise :

Les indications fournies dans cette partie du document de 1993 (pages 18 à 23) peuvent donc être reconduites. Par ailleurs, en relation avec les quatre balises précédentes, il est justifié que soit révisé à la hausse le soutien financier devant être accordé par l'épiscopat à l'OCQ.

CONCLUSION

L'expression la plus récente et la plus visible de la nécessité d'un virage nous a été donnée récemment par la recrudescence du débat sur la place de la religion à l'école. Au regard des institutions ecclésiales, ce débat jette une lumière vive sur l'urgence d'un renouvellement de la pratique catéchétique de l'Église auprès des jeunes. En ce qui concerne les adultes, le besoin de se resituer par rapport à la foi chrétienne se manifeste à

travers un triple phénomène : la baisse de la pratique religieuse telle qu'on l'a connue dans le passé; la recherche de nouvelles voies de réponse à leurs quêtes éthique et spirituelle; et le caractère mouvant et pluraliste du rapport au religieux.

Parallèlement à cette évolution du contexte socio-culturel et religieux, les institutions de l'Église sont confrontées à l'appauvrissement de leurs ressources humaines et financières. Il y a actuellement une carence d'instruments aptes à développer une catéchèse en paroisse, en famille, pour les jeunes comme pour les adultes. Nous avons voulu, dans ces nouvelles propositions relatives au mandat de l'OCQ, refléter cette préoccupation des nouveaux besoins des diocèses. De plus et à cette fin, il paraît justifié de doter l'Office des moyens de réaliser les objectifs de recherche, d'expérimentation et de production qui lui permettront non seulement de survivre mais de servir de façon pertinente l'Église au Québec. L'Office œuvre aujourd'hui dans des conditions minimales, avec un personnel réduit à l'extrême et sans la marge financière requise pour s'engager dans des voies nouvelles qui soient à la mesure des besoins réels des Églises diocésaines. Il nous revient comme épiscopat de prendre les décisions qui s'imposent à cette fin.

Septembre 2000

Assemblée des évêques du Québec

EN RÉSUMÉ...**PROPOSITIONS RELATIVES AU NOUVEAU MANDAT
DE L'OFFICE DE CATÉCHÈSE DU QUÉBEC**

1. Que l'Office de catéchèse du Québec poursuive ses travaux en continuité de ceux qu'il a entrepris depuis 1993 : d'une part en accentuant le virage en faveur d'une nouvelle approche catéchétique auprès des jeunes en relation avec les familles, les paroisses et les autres réseaux intéressés; et d'autre part en contribuant dans ce même esprit à l'éducation de la foi des adultes et en explorant des pistes de propositions grand public qui soient porteuses de la mission catéchétique de l'Église.
2. Que l'Office, tout en privilégiant la production d'instruments catéchétiques comme étant la pointe de son mandat, mette en œuvre les activités de recherche, d'expérimentation, d'animation et de formation nécessaires à l'élaboration et à l'implantation de ces productions catéchétiques.
3. Que les travaux de l'Office s'effectuent dans toute la mesure du possible en relation avec la mission catéchétique des Églises diocésaines et en partenariat avec les intervenants diocésains les plus immédiatement concernés par ses dossiers.
4. Que l'Office cherche à développer, notamment par le recours au partenariat avec d'autres organismes et/ou ressources existantes, des modes de communication plus variés que la seule production écrite, par exemple dans le domaine de l'audio-visuel et du multi-média, voire de la création artistique et des médias.
5. Au sujet de la structure, du fonctionnement et du financement de l'OCQ : que les indications fournies dans le document de 1993, décrivant le mandat de l'OCQ, soient reconduites; et que l'épiscopat continue de chercher les modes de soutien financier les mieux appropriés à l'exercice de

ce mandat de l'Office.

Adopté à l'unanimité pour une période de 5 ans
Septembre 2000

Assemblée des évêques du Québec